

Communiqué de presse
Berne, le 15 septembre 2021

Suppression des droits de douane sur les produits industriels: un signe en faveur d'une Suisse ouverte

Le Parlement a décidé, aujourd'hui, de supprimer les droits de douane sur les produits industriels. La Suisse fait ainsi un pas décisif vers le libre-échange et dans la lutte contre l'îlot de cherté. La décision de ce jour traduit surtout un engagement en faveur d'une Suisse ouverte et tournée vers le monde.

L'Union suisse des arts et métiers usam salue la décision du Parlement et demande qu'elle soit rapidement mise en œuvre après l'adoption du projet en votation finale. Le commerce extérieur constitue un facteur important pour la compétitivité des PME et par là même de la Suisse. La suppression des droits de douane sur les produits industriels allègera la charge de l'économie et des consommatrices et consommateurs de plus de 500 millions de francs par année.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.